

GARANTIE D'INFORMATION ET DE TRANSPARENCE

Les organisations certifiées par la marque de qualité Efficiency Network s'engagent à faire circuler l'information en respectant les délais et le format établis dans les Engagements de qualité, de telle manière que ces échanges d'information aient le niveau de qualité requis pour que le passage de la marchandise par le Port de Barcelone soit le plus efficace possible. De plus, l'Autorité Portuaire de Barcelone (APB) s'engage à fournir des informations fiables sur les principales opérations, dates et incidents en lien avec l'import/export de marchandise conteneurisée.

Champ d'application de la garantie:

- Les échanges d'information entre les organisations certifiées pris en compte dans le cadre des Engagements de qualité.
- Toute demande d'information auprès du Service Client (SAC) de l'APB via le formulaire du site du Port de Barcelone et les consultations réalisées dans l'application CTA (Container Tracking Application).

Conditions:

- L'information fournie par l'APB est considérée comme fiable.
- Des renseignements seront fournis au sujet des opérations suivantes:
 - Autorisation d'entrée de marchandises dangereuses
 - Entrée et/ou sortie de marchandise conteneurisée au Port.
 - Dédouanement.
 - Contrôle des Services d'Inspection en Frontière (SIF) et dédouanement.
 - Notification du connaissance d'embarquement.

Compensation financière en cas de non respect de la garantie:

150 € par demande effectuée

Exclusions:

- L'information relative aux conteneurs LCL de groupage maritime et conteneurs en cabotage.
- Les cas où l'engagement ne peut être respecté pour cause de force majeure.